

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00164

CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DE LA CHARTREUSE - PROGRAMMATION « MUSIQUE EN TOUT TEMPS : TEMPS DE GUERRES - TEMPS DE PAIX » - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 juin 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170412-D20170016410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170626

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Paul CELLE, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017

CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DE LA CHARTREUSE - PROGRAMMATION «MUSIQUE EN TOUT TEMPS : TEMPS DE GUERRES - TEMPS DE PAIX « - DEMANDE DE SUBVENTION

Le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez est reconnu d'intérêt communautaire au titre de la compétence tourisme depuis 2001. La Communauté Urbaine contribue ainsi au développement touristique de ce patrimoine. En complément et afin d'assurer l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions, l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole assure la gestion et l'exploitation de ce site depuis 2009.

Parallèlement et conjointement, l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse participe aussi à l'animation du site en organisant l'accueil de nombreuses expositions et manifestations mais également des concerts de musique classique et depuis plus de 30 ans des rencontres musicales.

En 2017, l'association organise les 32^{ème} « Musicales » avec l'appui de François Sauzeau, directeur artistique et clarinette solo de l'Orchestre National de Lyon, l'Association souhaite construire une programmation tournée autour de la « Musique en tout temps : temps de guerres – temps de paix ».

Cette manifestation s'est construite en poursuivant l'objectif d'enrichir la vie culturelle du territoire et de contribuer à la rénovation du patrimoine de la Chartreuse. Le contenu musical est large afin de faire découvrir l'ensemble des styles de musique aux différents publics, mais aussi exigeant avec une proposition d'artistes régionaux de qualité.

Cet évènement se déroule fin septembre, il propose trois concerts planifiés le temps d'un week-end afin de rassembler le plus grand nombre. En 2016, il a accueilli près de 520 spectateurs.

Pour Saint-Etienne Métropole, cette programmation exceptionnelle permettra de faire découvrir à de nouveaux visiteurs un site remarquable et ainsi valoriser les actions de développement touristique portées par la Communauté Urbaine sur ce site.

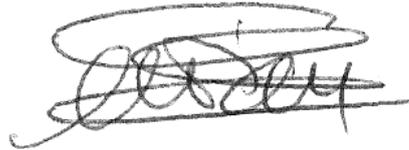
Le budget global de l'opération s'élève à 15 600 € sur lequel une aide de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 2 000 € est souhaitée en complément des subventions du Département, du syndicat intercommunal du Pays du Gier et de la Commune de Sainte-Croix-en-Jarez.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **décide le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez à hauteur de 2 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention afférente ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget ATTRACULT article 6574 de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU